

Aide-mémoire des conditions d'admission

Vacance de poste

Agent technique (m/f)

Statut : Fonctionnaire communal, Groupe de traitement B1, sous-groupe technique

Tâche : tâche à temps plein (100%)

Conditions d'admission

Examen: Réussite à l'examen d'admissibilité du secteur communal dans le groupe de traitement B1, sous-groupe de traitement technique

Nationalité : Être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne

Etudes : Diplôme luxembourgeois de technicien ou Certificat d'études reconnu équivalent par le Ministre ayant dans ses attributions la Fonction publique

Langues: Répondre aux exigences de la connaissance des trois langues administratives pour la catégorie de traitement B

Missions

Gestion de l'équipe du service technique

Suivi et surveillance de chantiers

Gestion des dossiers techniques, y compris travaux administratifs et correspondance

Profil recherché

Expérience professionnelle : Une expérience professionnelle dans le secteur communal constitue un avantage

Connaissances: Outils bureautiques courants, compétences administratives avec capacité à rédiger et à bien communiquer

Compétences comportementales : Savoir travailler en équipe, savoir s'organiser, autonomie, esprit d'initiative, ouverture d'esprit, fiabilité, discrétion, flexibilité

Permis de conduire B

Documentation

Les pièces suivantes sont à joindre à la demande :

Une notice biographique avec photo récente

Un extrait récent de l'acte de naissance

Une copie de la carte d'identité ou du passeport

Un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de deux mois

Une copie des diplômes ou certificats d'études obtenus

Une copie du certificat de réussite à l'examen d'admissibilité du groupe de traitement B1, sous-groupe technique

Une copie du permis de conduire

Un certificat d'affiliation récent (max. 1 mois) du centre commun de la sécurité sociale (<https://ccss.public.lu/fr/commandes-certificats/particuliers/commande-certificat-affiliation.html>)

Pour toute question veuillez contacter le secrétariat communal sous secretariat@waldbillig.lu ou par téléphone au 837287-22.

Les demandes, accompagnées des pièces requises, doivent parvenir par voie postale ou être remises personnellement à la commune. Elles sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Waldbillig, 1, rue André Hentges à L-7681 Waldbillig, pour le 15 juin 2022 au plus tard.

Seuls les dossiers complets seront pris en considération.

Waldbillig, le 28 mai 2022

Andrée Henx-Greischer, bourgmestre

Serge Boonen et Jean-Joseph Tholl, échevins.